# COMMUNIQUÉ

## Comité social d'administration du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

## Le SNPTES interpelle la ministre : « Nous n'avons pas besoin de cette réforme des retraites, mais de moyens budgétaires pour revaloriser les carrières et la rémunération des personnels que nous représentons ! »

Lors du CSA ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche du 10 février, le SNPTES a pu, à nouveau, rencontrer la ministre. Il a ainsi profité de sa forte présence au sein de la délégation de l'UNSA, pour interpeller la ministre sur divers points.

Ainsi, **les membres du SNPTES, porte-voix de l'ensemble de nos collègues, ont pu rappeler à la ministre que le projet gouvernemental de la réforme des retraites comporte des points qui ne peuvent être acceptés**. Ainsi, la question des 64 ans et de l'augmentation du nombre de trimestres pour bénéficier d'un taux plein angoisse énormément la grande majorité des collègues qui voient la fin de carrière, à la fois, s'éloigner et, malheureusement, se compliquer !

Par ailleurs, les membres du SNPTES ont tenu à rappeler que **l'alignement des régimes indemnitaires sur les montants les plus favorables de la fonction publique doit, impérativement, s'accomplir plus rapidement. Il convient de revoir, dès cette année, l'accord du 12 octobre 2020, pour inclure explicitement tous les oubliés de la LPR et dans le même temps, accélérer et augmenter les financements qui lui sont dédiés.** Nos collègues ne peuvent attendre 2027 ou 2030 pour que disparaisse cette injustice d'être moins bien traités que les agents d'autres ministères !

La délégation du SNPTES a pu aussi rappeler à la ministre, la nécessité de pourvoir financièrement les établissements afin que ceux-ci puissent faire face à l'augmentation des prix. **Nos établissements doivent pouvoir remplir leurs missions sans devoir imposer des plans d'économie budgétaire néfastes aux personnels, aux étudiants et étudiantes et à la recherche publique !**

Enfin, les membres élus du SNPTES ont précisé à la ministre qu'au sein des EPST, nos collègues commencent à s'inquiéter fortement des mesures qui pourraient découler de la *mission sur les évolutions de l'écosystème national de la recherche et de l'innovation*. ***Les ITA, comme les chercheurs, sont attachés à leurs établissements et aux particularités de l'organisation actuelle de la recherche publique**, ils perçoivent donc, avec inquiétudes, des changements profonds qui, au final, pourraient déstabiliser l'ensemble de la recherche publique. **Pour le SNPTES, plus que de réformes, c'est de moyens dont nos établissements ont besoin !***

*Choisy-le-Roi, le 10 février 2023*



SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - 09 50 36 41 95
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : https ://www.snptes.fr - Espace de discussions : https://forum.snptes.fr